

## À LA RECHERCHE DU PARTICIPE PERDU

*Le participe retrouvé. Grand corpus étiqueté sur le participe passé*, par Fabrice Marsac et Jean-Christophe Pellat, L'Harmattan, Paris 2018, 338 pp., € 35 (paperback), ISBN: 978-2-343-15182-3.

DOI: 10.19195/0557-2665.66.18

Le livre de Fabrice Marsac (Université d'Opole, Pologne) et Jean-Christophe Pellat (Université de Strasbourg, France) constitue le troisième ouvrage de « Dixit Grammatica » (L'Harmattan, Paris). Inaugurée en 2015 par Fabrice Marsac et Rudolph Sock (Université de Strasbourg, France), cette jeune collection éditoriale de sciences du langage « entend promouvoir des travaux de recherche universitaires (ou assimilés), individuels ou collectifs, centrés sur la langue française examinée sous toutes ses coutures linguistiques, y compris de manière contrastive » (p. 2) ; et *Le Participe retrouvé. Grand corpus étiqueté sur le participe passé* de s'inscrire parfaitement dans ce cadre.

Signalons d'emblée le format atypique de l'ouvrage : la première partie, très succincte, est théorique, présente le corpus étudié, qui consiste dans une seule œuvre de Marcel Proust (*Albertine disparue*, 1925<sup>1</sup>), et explique le système de tags linguistiques retenu par les auteurs pour leur étude (« Présentation du corpus », pp. 21–60) ; la seconde partie, pratique, identifie la totalité des formes de participes passés de cette œuvre par ordre d'apparition, en les rattachant chaque fois par un tag à la partie théorique de l'ouvrage (« Corpus intégral annoté », pp. 61–328).

La préface de Luc Fraisse (Université de Strasbourg, France)<sup>2</sup>, intitulée « Les participes de Proust ont-ils “un fichu caractère” ? » (pp. 7–12), entend notamment rectifier, à partir du corpus étiqueté grammaticalement par Marsac et Pellat, la fausse idée selon laquelle l'emploi du participe passé de Marcel Proust serait libre ou fantaisiste ; d'après les auteurs, en effet, les tags montrent combien Proust respectait à la lettre les règles d'accord traditionnelles.

Comme l'illustre l'épigramme de Clément Marot (p. 5), datant de 1538, la règle phare de l'accord du participe français repose sur l'imitation de l'italien (voyage du poète en Italie à l'époque), ce qui conforte l'idée que cette règle ne serait pas légitime<sup>3</sup>. C'est ainsi que les auteurs ont souhaité créer un ensemble de données linguistiques suffisamment dense pour permettre d'examiner l'accord du participe passé français dans tout

<sup>1</sup> Afin d'éviter la transcription manuelle de ce roman, les auteurs sont partis de son édition numérisée, reprenant le texte de l'édition Gallimard des années 1946–1947 et accessible à la Bibliothèque électronique du Québec (cf. p. 21).

<sup>2</sup> Grand spécialiste de Proust, Luc Fraisse a notamment préparé deux dernières éditions du texte dépouillé par Marsac et Pellat (*Albertine disparue*, Librairie Générale Française, Paris 2009, et *La Fugitive. À la Recherche du temps perdu*, VI, Classiques Garnier, Paris 2017).

<sup>3</sup> Voir, à ce sujet, une étude de Marsac entièrement consacrée au système d'accord dans son ensemble : *Histoire d'S ou le participe passé au Rasoir d'Ockham. Théorie et application*, L'Harmattan, Paris 2016.

son spectre<sup>4</sup>, sachant, cela va sans dire, que ce premier grand étiquetage ne constitue de fait que le premier volet d'un groupe d'autres étiquetages à venir (autres auteurs, autres époques). Inutile de préciser qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, ce que suggèrent déjà les quatre ans qui ont été nécessaires à l'étiquetage du corpus étudié.

Précisons, en revanche, que ce corpus ainsi étiqueté montre de nombreux et divers avantages et s'annonce utile, notamment, aux morphologues (car la plupart des variations flexionnelles de l'accord y sont représentées, qu'elles soient relatives au groupe des verbes employés ou au genre et au nombre des donneurs d'accord engagés), aux syntacticiens (hormis le participe passé employé comme adverbe, ses différents autres emplois — comme verbe, adjectif, préposition ou nom — y sont représentés, ainsi que les divers accords possibles — avec le sujet, avec le complément d'objet direct ou avec le nom, voire le pronom — y compris les cas de non-accord), aux sémanticiens (l'essentiel des cas de figure, dits « particuliers », où la configuration sémantique prend le pas sur l'architecture syntaxique pour en contrôler l'accord, sont représentés), aux grammairiens et aux enseignants de français langue étrangère (d'un point de vue quantitatif, d'abord, puisque, de la norme orthographique, tout s'y retrouve, des règles aux exceptions en passant par les cas particuliers ; qualitativement parlant, ensuite, puisque étant donné l'auteur analysé — Marcel Proust —, ils sont assurés que les accords présentés réalisent strictement les règles officielles de l'époque, lesquelles n'ont guère évolué depuis).

En pratique, le premier chapitre se compose de trois parties : les auteurs présentent d'abord brièvement la genèse du corpus (pp. 21–22), puis expliquent par le détail le fonctionnement de l'encodage grammatical des tags (pp. 22–52) avant de livrer quelques remarques stylistiques sur l'emploi du participe passé proustien (pp. 52–60), concernant notamment le participe passé apposé, support de déploiement des phrases par duplication ou par subordination.

Le corpus lui-même, qui constitue le second chapitre de l'ouvrage, comporte 4353 items tagués à la fois en termes de type d'emploi et de type d'accord. Voici un exemple de phrase taguée par les auteurs : « Encore dans ce cas d'Andrée, **remplacée** [1506 Adj-Epith-3] par Albertine quand j'avais **appris** [1507 V-TempA-0] que celle-ci avait **connu** [1508 V-TempA-0] M<sup>lle</sup> Vinteuil, l'amour avait **été** [1509 V-TempA-0] alternatif et par conséquent, en somme, il n'y en avait **eu** [1510 V-TempA-0] qu'un à la fois »<sup>5</sup>. Comme nous venons de le mentionner, l'encodage spécifique des tags pensé et établi par les auteurs est scrupuleusement présenté dans le premier chapitre (pp. 22–52) : nous y renvoyons nos lecteurs. Notons que même les cas ambivalents sont représentés dans le corpus : les tags concernés, séparés par une barre oblique, livrent alors les différentes interprétations

<sup>4</sup> Rappelons ici que Georges Farid (« Le participe passé entre la tradition et l'avenir », [dans :] *Le Participe passé entre accords et désaccords*, F. Marsac et J.-C. Pellat (dir.), Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg 2013, pp. 83–97) a relevé pas moins de quarante-quatre règles d'accord du participe passé.

<sup>5</sup> Le classement fonde, pour chaque item, un étiquetage de type alphanumérique. La liste des codes alphabétiques (p. 19) contient douze unités ; les lettres représentent les différents emplois du participe (comme verbe, adjectif, préposition, adverbe ou nom). De plus, les auteurs se servent de quatre codes numériques (chiffres : 0, 1, 2, 3) pour communiquer le non-accord ou les trois types d'accord du participe passé (avec le sujet, le complément d'objet direct ou le nom — voire le pronom — dans ses emplois sans auxiliaire). C'est ainsi que, par exemple, Adj-Epith-3 se lit : participe passé en emploi adjectival occupant la fonction d'épithète du nom, l'accord s'établissant avec le nom.

possibles, comme c'est le cas dans l'item qui suit : « Tout d'un coup, je sentis dans mon cerveau un fait, qui y était **installé** [3767 V-Pass-1 / Adj-Attr-1] à l'état de souvenir, quitter sa place et la céder à un autre ». Les auteurs ont même pris la peine de souligner systématiquement le donneur d'accord (relativement au COD), ce qui se montre très utile, notamment quand ce donneur est de forme pronominale : « La dépêche que j'avais **reçue** [3768 V-TempA-2] dernièrement et que j'avais **crue** [3769 V-TempA-2] d'Albertine était de Gilberte ».

Il sera sans doute utile de noter que si la quasi-totalité des emplois du participe passé français sont dûment représentés dans le corpus du chapitre 2, il en reste cependant quelques-uns, deux en tout et pour tout, que les auteurs n'ont pas retrouvés dans *Albertine disparue* et qu'ils ont alors prélevés sur l'Internet ; voici les deux cas en question : « Les parents des jeunes interpellés en Navarre se sont eux rendus chez le Défenseur du peuple [...]. Celui-ci ne les ayant pas **reçus**, ils ont dénoncé "la lâcheté et le silence" des autorités face à la torture » et « Un grand nombre de solutions (aides techniques / technologiques) équipent ces 2 logements, celles-ci ont été sélectionnées par les professionnels de santé eux-mêmes pour leurs caractéristiques techniques et leur adéquation aux besoins des patients, le centre de Kerpape se les étant **procurées** directement auprès des fournisseurs et distributeurs » (cf. p. 41).

Le lecteur linguiste regrettera certainement que le corpus papier ne soit pas accompagné d'un CD avec la version électronique correspondante. Cela relève simplement, d'après les auteurs, de contraintes éditoriales incontournables. Cela étant dit, les auteurs ajoutent qu'un projet franco-polonais (Université Paul-Valéry de Montpellier, Université d'Opole) en cours de réalisation vise à élaborer et à déposer en ligne la version électronique de ce corpus, laquelle deviendrait alors consultable gratuitement et s'accompagnerait probablement de différentes fonctionnalités interactives.

S'agissant de la bibliographie, les auteurs ont fait le choix de l'établir de manière analytique, ce qui, *in fine*, fournit au lecteur un ensemble de références exhaustif et raisonné sur le thème de l'accord du participe passé : études et ouvrages généraux (non centrés sur le participe passé ; 38 références), travaux sur l'accord du participe passé (45 références), textes officiels de référence en France (au nombre de quatre), références anciennes (antérieures à 1900, six au total) et éditions d'*Albertine disparue* (ou *La Fugitive*).

Pour finir, outre la qualité formelle du texte, soulignons le double fait qu'il s'agit d'une première (jamais un corpus aussi vaste n'avait été tagué s'agissant de l'accord du participe passé français, ce qui s'inscrit idéalement dans le courant actuel en sciences du langage des grands corpus étiquetés) et que la grille d'analyse linguistique établie par les auteurs est spécialement adaptée à la catégorie protéiforme du participe.

Witold Ucherek

ORCID: 0000-0002-7954-7206

Université de Wrocław

witold.ucherek@uwr.edu.pl